

L'affaire Rakovsky.

Interview avec l'expulsé

Christian Rakovsky

Source : «La Dépêche», 14 novembre 1909, p. 2.

Budapest, 13 novembre. Nous avons pu voir dans la capitale hongroise le docteur Christian Rakovsky, qui vient, pour la seconde fois, d'être expulsé du territoire roumain. Nous l'avons d'abord félicité de s'en être tiré relativement à bon compte et de ne pas avoir été fusillé sommairement par la réaction roumaine, comme le bruit en a couru un instant en Europe.

Vous connaissez, nous dit-il, l'origine de l'affaire. À l'époque où le cuirassé révolutionnaire russe *Kniaz-Potemkine* vint dans les eaux roumaines, je fus prié par le comité social-démocrate russe de prêter mon concours aux matelots et d'organiser leur débarquement sur le territoire roumain.

L'attitude d'abord bienveillante du gouvernement roumain à l'égard des Russes insurgés se changea en hostilité persécutrice aussitôt qu'il fut avisé que la révolution était vaincue en Russie. Dès ce moment, le gouvernement roumain, sur les instances de la police russe, eut déjà l'idée de m'expulser.

J'étais d'ailleurs très mal coté au palais, tant pour mon activité de socialiste que pour la lutte que je menais avec d'autres citoyens pour revendiquer des droits politiques pour la Dobroudja, province dont je suis ressortissant.

Lorsque éclatèrent les formidables émeutes agraires de 1907, dues à la cupidité de notre oligarchie et à l'incapacité de nos politiciens, le gouvernement, qui voulait à tout prix se débarrasser de moi, m'accusa faussement d'y avoir participé et, après une campagne de diffamations, qui dura plusieurs mois, lança contre moi un décret d'expulsion pendant que j'étais au congrès socialiste de Stuttgart ¹.

Cette mesure était parfaitement illégale, car la Constitution roumaine a aboli le bannissement et l'expulsion n'est applicable qu'aux étrangers et, par extension, aux juifs. Or, je ne suis ni juif, ni étranger. Je suis citoyen roumain, électeur, conseiller général élu du département de Constanza et médecin-major de réserve. Le gouvernement s'est donc avisé de cette chose inouïe de me contester la qualité de citoyen roumain et de prétendre que c'était par erreur que je possédais mes titres.

Mes efforts pour faire porter l'affaire régulièrement devant la justice furent vains. Pour ne vous donner qu'un exemple des innombrables manœuvres employées contre moi par le gouvernement roumain, je vous dirai que l'administration avait ordre de me refuser tous les certificats dont j'avais besoin pour établir mon état civil et que les légations roumaines à l'étranger avaient reçu défense de légaliser ma signature. Pendant ce temps, le gouvernement réussissait à arracher à la Cour de cassation, à l'aide de documents faux, un arrêt me déclarant déchu de ma qualité de citoyen roumain.

Depuis cette époque, et malgré toutes les difficultés qui m'étaient opposées, j'ai reçu suffisamment de documents officiels réfutant d'une manière incontestable les affirmations frauduleuses du

¹ Il s'agit du Septième Congrès Socialiste International, tenu à Stuttgart du 16 au 24 août 1907.

gouvernement roumain. Ces documents, je les ai publiés dans une brochure intitulée *Les Persécutions politiques en Roumanie*. J'ajoute que les professeurs de Lapradelle, de Paris, et Emmanuel Lévy, de Lyon, m'ont délivré des consultations établissant péremptoirement que l'arrêt de la Cour de cassation de Roumanie a été rendu dans des conditions contraires à la législation et à la jurisprudence roumaines : en outre, un ancien ministre de la justice, actuellement sénateur et doyen de la Faculté de droit de Bucarest, M. Dissesco, s'est offert pour prendre ma défense.

Ainsi armé, la seule procédure légalement possible qui me restait pour faire porter mon affaire devant les tribunaux de mon pays était de franchir la frontière et de me faire arrêter. C'est ce que j'ai fait. Mon retour fournissait une admirable occasion pour que les accusations portées contre moi fussent formulées ouvertement et qu'on me fît enfin expier ces crimes dont je me serais rendu coupable. Le gouvernement a mieux aimé se dérober une seconde fois et renouveler son illégalité en m'expulsant *manu militari*.

Mais tout n'est pas fini. Je compte renouveler prochainement ma tentative, et il faudra bien que je réussisse à acculer mon gouvernement à un procès public qui se déroulera en ma présence.

Telle est, exposée par le citoyen Rakovsky lui-même, cette affaire qui fera encore couler beaucoup d'encre, si elle ne risque pas de faire aussi verser du sang. Devant l'agitation qu'elle produit en Roumanie et les tumultueux meetings de protestation qu'elle provoque, on apprend, en effet, que le gouvernement réactionnaire de Bucarest est décidé aux mesures extrêmes.

A. F.